



**Rapport de la Commission des Finances
concernant le préavis n° 24/2003**

**Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de
fr. 52'000.-- pour l'étude complémentaire des
circulations sur notre territoire communal**

Composition Commission des Finances	
José Rohrer	Président
Jean-Philippe Thonney	Membre
Eric Loup	Membre
Jean-Jacques Guignard	Membre, rapporteur

Dates des Réunions
17 août 2003
25 août 2003

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Préambule

La Commission remercie M. Gilles Renaud, Municipal, pour les informations et les explications complémentaires reçues.

2. Commentaires de la Commission

La demande de crédit qui vous est soumise ce soir fait suite aux différentes interventions de notre conseil communal sur deux thèmes centraux que sont la sécurité et la circulation au dans l'ensemble de notre village. La Commission ad hoc et la Commission des finances ont insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une énième étude. Il nous est apparu important de souligner que l'étude devait intégrer notamment le transfert de la déchèterie, l'élargissement de certains chemins et de valider les artères principales envisagées pour la circulation des voitures. L'étude doit répondre dans les grands principes à ces préoccupations. Ceci dit, l'étude ne doit pas empêcher la réalisation des travaux qualifiés de prioritaires et qui peuvent toujours faire l'objet d'un préavis spécifique.

Le financement par le fonds de sécurité routière no 9282.07 dont le solde est actuellement de fr. 173'835.80, déduction faite de la réserve de fr. 80'000.-- pour le préavis 04/98, peut être absorbé.

3. Amendement

La commission n'a aucun amendement à formuler.

4. Conclusions

La Commission des finances vous propose d'accepter le préavis 24/2003 tel que présenté

Cugy, le 1er septembre 2003

J. Rohrer

E. Loup

J.-P. Guignard

J.-P. Thonney
rapporteur